

Séance du 24/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 du mois d'avril à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances à la salle Phénix, les membres du Conseil municipal de la Commune de Moissannes, sous la présidence de Madame AUBERGER Mare-Sophie, Maire de Moissannes, dûment convoqués le 8 Avril 2026.

Présents : Madame AUBERGER Marie-Sophie, Monsieur TALABOT Dominique, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur BARRA Pierre-Yves Madame PIARROUX Audrey, Madame BARRAUD Samantha, Monsieur TEXONNIERE Yann, Monsieur JACQUOT Alexis, Madame JANDAUD Véronique, Madame MENUDIER Isabelle et Madame DEVARD Ghyslaine.

Absents :

Procurations :

Le secrétariat a été assuré par : Madame PIARROUX Audrey

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	11
Votes Contre :	0
Abstention :	0

OBJET : SOUTIEN AU CAUE 87

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, ayant institué les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement,

Considérant que le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale,

REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2026

Considérant l'intérêt pour la collectivité de bénéficier de l'expertise du CAUE dans ses projets d'aménagement, d'urbanisme et de développement durable,

Considérant les actions de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement proposées aux collectivités et aux administrés,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **D'adhérer** au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne,
- **D'approuver** le montant de la cotisation annuelle fixé à 150 €,
- **D'inscrire** les crédits correspondants au budget,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion,
- **De soutenir** les actions menées par le CAUE en faveur de la qualité du cadre de vie et du développement durable sur le territoire.

Fait et délibéré en séance

Le 24/04/2026

Le Maire



La secrétaire de séance :

